

L'agglomération d'Evry teste le temps partagé

A LAIN EST directeur financier. Après une période difficile de travailleur indépendant, cet Essonnien de 52 ans a trouvé la solution idéale pour relancer sa carrière : le temps partagé. Le lundi et le mercredi, Alain se rend à Wissous, chez Jade, une entreprise de 43 salariés spécialisée dans le négoce industriel. Le mardi, le jeudi et le vendredi, il travaille à l'Arca, un institut de formation, à Evry. Pour Olivier Vlas, PDG de Jade, Vincent était l'employé introuvable : « Dans ma petite PME, je n'aurais pas eu les moyens d'embaucher à plein temps un directeur financier de cette compétence. Grâce au groupement des employeurs de l'Essonne, j'ai pu disposer du savoir-faire d'Alain deux jours par semaine. Il a réorganisé tout mon service comptable en un an. Aujourd'hui, son travail a rehaussé la valeur de mon entreprise. »

« Je n'avais pas les moyens d'embaucher à plein temps un directeur financier »

Depuis un an, le groupement des employeurs de l'Essonne, association à but non lucratif, a mis en place ce système original de partage des compétences en partenariat avec la communauté d'agglomération d'Evry. Ce système commence aujourd'hui à porter ses fruits puisque 21 entreprises essonnaises se partagent désormais des salariés : informaticiens, comptables, qualifiés (NDLR : *personne qui vérifie la qualité des produits*), etc. Chaque fois employés et entrepreneurs y trouvent leur compte : « Je suis embauché à temps complet et en CDI directement par le groupement, se félicite Alain. Humainement, c'est extrêmement em-



EVRY, VENDREDI DERNIER. Alain Vannier, directeur financier, est employé à temps partagé par deux entreprises de l'Essonne. Une nouvelle solution pour l'emploi proposée par le groupement des employeurs du département et la communauté d'agglomération d'Evry. (L.P.)

chissant de travailler dans deux entreprises différentes avec des mentalités et des missions qui n'ont rien à voir. Je conseille vraiment cette expérience aux jeunes. »

« Le système est particulièrement intéressant pour gérer efficacement les nouveaux emplois du temps depuis les 35 heures, lorsque, par exemple, des petites entreprises doivent embaucher des personnes en quart ou en cinquième de temps », explique Philippe Lavialla, président de la Confédération générale des petites et moyennes entre-

prises de l'Essonne. « De même, des mères ou des pères de famille peuvent avoir envie, à un moment de leur vie, de travailler moins », explique Dominique Wlanynek, directeur du groupement. Afin de faire connaître ses activités, le groupement des employeurs organisera ce mois-ci des réunions d'information auprès des chefs d'entreprise dans tout le département.

NICOLAS FERTIN

Renseignements auprès du groupement des employeurs de l'Essonne 01.69.47.32.26.